

L'AGRICULTURE  
PRATIQUE  
DE LA FLANDRE.

IMPRIMERIE

DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),  
rue de l'Éperon, n°. 7.

# L'AGRICULTURE

PRATIQUE

## DE LA FLANDRE,

PAR M. J.-L. VAN AELBROECK,

MEMBRE DES ÉTATS-PROVINCIAUX  
ET SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION ROYALE D'AGRICULTURE  
DE LA FLANDRE ORIENTALE,  
MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GAND.

Omnium rerum ex quibus aliquid acquiritur, nihil agriculturâ est melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil libero homine dignius. (*Cicer., DE OF., lib. 1.*)



PARIS,

MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), LIBRAIRE,  
RUE DE L'ÉPERON, N<sup>o</sup>. 7.

---

1830.



---

## DIVISION DE L'OUVRAGE.

---

### DIALOGUE PREMIER.

Diverses qualités des terres dans la Flandre. — Leurs défauts, et moyens de les corriger.

### DIALOGUE II.

Bonnes et mauvaises espèces de prés. — Moyens de les améliorer. — Prairies naturelles et artificielles.

### DIALOGUE III.

Les engrais. — Quelles en sont les meilleures espèces. — Pour quelles terres et quels fruits on les emploie. — Nécessité des distilleries. — Influence bienfaisante de l'air atmosphérique sur le sol.

### DIALOGUE IV.

Les principaux instrumens aratoires. — Le Labour. — La manière de bêcher et de nettoyer la terre.

### DIALOGUE V.

Éducation et nourriture des bêtes à cornes. — Manière de les engraisser. — Saisons, méthode et ordre pour les semailles et pour le plantage de toutes sortes de productions. — Leur rapport. — Division des travaux pendant les douze mois de l'année.

## DIALOGUE VI.

Les arbres de haute-futaie autour des terres labourables. — Formation des vergers et leur utilité. — L'*orobanche* dans les trèfles et la *carie* dans le froment. — La grande et la petite culture. — Les petits cultivateurs, les fileuses et les tisscrands. — L'exportation du lin.

---

## PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

---

L'ouvrage publié par M. *van Aelbroeck* en idiome flamand, sous le titre *d'Agriculture pratique de la Flandre*, est considéré dans ce pays comme un traité bien conçu, profond, exact et complet. Des raisons de convenance qu'indique suffisamment une lettre citée à la page xv ne permettent pas au traducteur de s'étendre sur le mérite des dialogues instructifs qu'il présente aujourd'hui aux lecteurs de toutes les nations : son témoignage, qui par lui-même ne doit être d'aucun poids aux yeux des agronomes, serait particulièrement suspect en cette circonstance. On se bornera donc à transcrire les jugemens que les rédacteurs de plusieurs journaux belges très estimés ont portés sur le travail de leur concitoyen. L'extrait se compose d'articles insérés dans le *Journal de Gand*, les *Annales belgiques*, et le *Journal général d'Agriculture des Pays-Bas*, signés par des membres de l'Institut national d'Amsterdam, ou de l'Académie des Sciences, à Bruxelles.

« Rien de ce qui tient à l'agriculture n'est omis dans cet ouvrage : labours, assolemens, engrais, amendement du sol, choix des semences, prairies naturelles et artificielles, éducation des bestiaux, préparation des laitages, tous les détails d'une ferme bien ordonnée sont présentés par l'auteur ; il n'a rien négligé de ce qui peut contribuer à la prospérité d'une exploitation rurale : on reconnaît en lui un propriétaire

agronome, qui est familier avec tous les modes de culture, parce qu'il les a étudiés, comparés et appréciés; on voit qu'il parle en connaissance de cause et en praticien éclairé.

» M. *van Albroeck* a pensé que la forme du dialogue était la mieux appropriée au but qu'il voulait atteindre. Il met en scène un propriétaire foncier à qui aucun genre de culture n'est étranger, et qui raisonne avec un cultivateur fermier sur tout ce qui a rapport à la culture des terres dans la Flandre.

» Six dialogues forment l'ouvrage : le premier traite de la nature même des terres ou du sol, et expose l'opinion des cultivateurs et des agronomes flamands eux-mêmes sur les différences notables qui s'y rencontrent par rapport à la situation du terrain, ou à la substance du sol; on y discute les diverses opinions sur les défauts de ces terres, et sur les améliorations qu'elles peuvent ou doivent subir.

» Le second est consacré aux prairies : on indique les bonnes et les mauvaises, c'est à dire celles qui sont ou ne sont pas productives; on discute les moyens d'amélioration de ces dernières; on parle enfin des prairies artificielles et naturelles.

» Le troisième traite de la nature et de la force substantielle des différens engrais, et indique leur usage et leur application : c'est dans ce dialogue qu'est établie la nécessité des distilleries.

» Le quatrième est consacré à la description des principaux instrumens et outils et de leurs variétés, qui sont le plus en usage parmi les cultivateurs des différens districts de la province; aux différens modes de labourage à la charrue, à la bêche, etc.

» Le cinquième traite d'abord de tout ce qui concerne la culture du bétail; mais la plus grande partie de ce dialogue, un des plus intéressans de l'ouvrage, est pour le cultivateur de la campagne ce que l'*Annuaire du bon Jardinier* devient pour le cultivateur des jardins, un manuel indispensable et que même les plus instruits ne consultent jamais sans fruit;

c'est un recueil complet de notions classiques fondées sur l'expérience et les résultats, et recueillies avec méthode, sur l'époque précise de l'année, sur les procédés et l'ordre successif qu'il est utile de suivre lorsqu'on sème ou qu'on plante des productions agricoles, et sur leurs produits respectifs et présumés pendant chacun des mois de l'année. Aucune production céréale, ou nutritive de toute autre façon, aucun fourrage naturel ou artificiel, aucune plante oléagineuse n'échappe à l'attention ni à la discussion; le lin et les différens procédés de rouissage, le chanvre, le tabac et le houblon y sont traités avec un soin particulier; et déjà même la garance, dont la culture est nouvellement introduite en Flandre, y a son chapitre et des encouragemens.

» Enfin, dans le sixième et dernier dialogue, l'auteur traite de l'usage général en Flandre d'entourer les champs d'arbres montans; il nous donne ses idées sur la meilleure formation et le meilleur mode de planter des vergers, et sur l'utilité qui en résulte; sur quelques maladies des plantes céréales et fourragères, et sur les plantes parasites qui nuisent à leur croissance. C'est encore dans ce dernier dialogue que l'auteur a consigné des observations très judicieuses, et présentées sous un point de vue neuf, sur ce qu'on appelle les grandes et les petites fermes, et sur la position actuelle des exploiters de ces dernières; il n'est pas difficile de voir qu'avec tous les bons esprits, notre auteur est partisan de la division des terres et des petites fermes: c'est encore ici que sont consignées des notions très intéressantes sur les tisserands et les fileurs de lin, classe si nombreuse et si industrielle parmi les habitans de la campagne en Flandre; et à cette occasion, l'auteur, en homme qui a bien vu, bien étudié la chose, et qui en a pesé les avantages et les inconvéniens, dit aussi son mot sur l'exportation des lins. Le fermier interlocuteur, comme de raison, insiste pour l'exportation; mais si, comme on l'a supposé, l'autre interlocuteur représente M. *van Aelbroeck*, qui lui-même est propriétaire et non manufacturier, les objections qu'il fait et les restrictions

dont il démontre la nécessité n'en acquerront que plus de poids, et prouveront avec quelle impartialité, quelle conscience, l'auteur a émis son opinion.

» Telle est l'analyse de l'ouvrage, réduite à ses termes les plus simples. Il en est peu qui soient plus substantiels, quoiqu'ils remplissent plusieurs volumes.

» L'interlocuteur — propriétaire est l'homme instruit et éclairé, imbu de tout ce que les diverses théories offrent de plus ou moins avantageux, de plus ou moins nuisible; mais aucune pratique n'est étrangère à sa longue expérience ni à sa parfaite sagacité; il met successivement toutes ses notions sous les yeux et à la portée de l'intelligence de l'interlocuteur-fermier; mais celui-ci n'est pas un *compère* : c'est dans la bouche de ce fermier que sont mises les objections, le plus souvent aussi fondées sur sa propre expérience et dès lors très difficiles à réfuter; le propriétaire, lorsqu'il croit devoir le faire, le fait avec succès; mais la *causerie* du fermier est si remplie d'intelligence, l'exposé de ses travaux pratiques et de leurs résultats est si nourri de faits, porte un caractère si naïf de véracité, et prouve un esprit et un discernement si vrais, qu'on serait quelquefois fâché que le propriétaire l'interrompît : c'est ce que M. *van Aelbroeck* n'a garde de faire; et le lecteur attentif pense qu'il n'y a pas moins à s'instruire, en tenant note des observations pratiques du fermier, qu'en se pénétrant bien des notions théoriques du maître.

» Un grand écueil à éviter dans des ouvrages de cette nature, c'est l'esprit de système. M. *van Aelbroeck* n'en suit aucun, n'en prêche aucun : l'expérience et ses résultats plus ou moins probables, voilà son système, et voilà aussi pourquoi son ouvrage est éminemment utile. Il sera lu *avec plaisir*, parce que, bien pensé, bien conçu, clairement énoncé, il aura encore l'avantage d'amuser en instruisant; et c'est parce qu'il instruira qu'il sera lu *avec fruit* non seulement par les propriétaires et les fermiers, mais encore par les négocians

et les manufacturiers, qui y trouveront des discussions approfondies sur plusieurs productions et ingrédients qui forment la matière première dans plusieurs branches de commerce et d'industrie.

» Les figures, exécutées d'après les dessins de l'auteur lui-même et de M. Charles *van Aelbroeck*, son fils aîné, sont de la plus grande exactitude et en même temps d'une élégance et d'une pureté de trait bien rares. »

Des lettres du Ministre des finances et du Ministre de l'instruction publique, de l'industrie nationale et des colonies des Pays-Bas, ont félicité M. *van Aelbroeck*, dans les termes les plus flatteurs, du succès de son livre, et ces fonctionnaires lui en ont demandé un certain nombre d'exemplaires pour le compte du Gouvernement. D'autres lettres, soit de plusieurs Conseillers d'État belges, placés à la tête des diverses administrations lors de la publication de ce traité, soit du président de la Société d'Agriculture et de Botanique de Gand, ont exprimé la même approbation.

M. *van Aelbroeck*, dans sa préface, a rendu compte des circonstances curieuses auxquelles ce livre doit son origine. Un mémoire français envoyé au concours que venait d'ouvrir la Société d'Agriculture de Londres, mémoire dont l'auteur avait gardé les matériaux et le moule primitif, est devenu plus tard un ouvrage beaucoup plus étendu, que l'habile agronome a rédigé dans sa langue maternelle, afin de rendre service d'une manière certaine et générale aux cultivateurs des deux anciens départemens de la France (de l'*Escaut* et de la *Lys*), dont il a décrit les travaux et qui conservent le dialecte vulgaire du pays, quoique sous les anciens souverains de la Belgique, dès le XII<sup>e</sup>. siècle jusqu'en 1794, la langue française eût toujours été employée dans ces contrées, tant pour les documens officiels, qu'à la cour des princes, et pour les études littéraires ou les relations sociales des classes qui jouissaient de quelque aisance. De nos jours, dans les usages ordinaires de la vie, les Français du département du Nord, partie inté-

grante du royaume, soit depuis la paix des Pyrénées en 1659, soit depuis les Traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue en 1668 et 1678, persistent de même à se servir du dialecte flamand, et notamment ceux qui habitent les environs de Dunkerque, de Cassel, de Steenvoorde, de Bailleul, et tout le territoire jusqu'aux bords de la Lys et aux portes de Saint-Omer (1).

Tout à fait distinct de l'idiome nouveau des anciennes provinces-unies hollandaises (langue inconnue aux Belges), ce vieux dialecte flamand est riche en mots et en tournures, invariablement consacrées depuis le XV<sup>e</sup>. siècle sans avoir subi aucune modification, et qui sont inintelligibles pour les Hollandais. Devenus indépendans sous la conduite du plus illustre des Nassau, digne gendre du brave Coligny, par suite de la guerre nationale qu'excita la tyrannie de Philippe II, tandis que la Belgique continua d'appartenir soit à l'Espagne, soit à l'Autriche, les républicains septentrionaux parvinrent à se créer peu à peu une langue littéraire, sagement raisonnée, ornée de plusieurs milliers de mots et d'expressions qu'on fut obligé d'emprunter à tous les peuples du Nord, en s'écartant chaque jour davantage du type originel et primitif. Sous la monarchie de 1814, établie par les Traités de Londres et de Vienne, en faveur de l'héritier collatéral du Grand Guillaume, ce langage régulier n'en forme pas moins avec le flamand populaire, et en vertu d'une ordonnance, la langue *nationale des Pays-Bas*, au moyen de laquelle on s'entend d'une province à l'autre, avec le secours d'un interprète-juré. Deux millions d'habitans savent le hollandais; le dialecte flamand est celui d'une grande partie de la population des anciens départemens de la Lys, de

---

(1) *Populus sancti venerator Homeri* : c'est ainsi que les habitans de Saint-Omer sont désignés dans la *Philippide*, poème latin de dix mille alexandrins, par Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste vers l'an 1200. Voyez le *Recueil des historiens de France*, édition de Duchesne, tome V. Un auteur belge a conclu de ce passage que le chantre d'Achille et d'Hector était né à Saint-Omer et qu'il parlait flamand.

l'Escaut, des Deux-Nèthes, de la Meuse-Inférieure et de la Dyle, territoire qui contient deux millions et demi d'habitans, parmi lesquels on en compte cinq cent mille véritablement incapables de s'exprimer dans cet idiome vulgaire et qui parlent français exclusivement; un million et demi d'autres anciens Belges, du Brabant méridional, du Hainaut, de Liège, de Namur, du Luxembourg n'entendent que le français, dont la connaissance d'ailleurs est généralement répandue parmi les hommes lettrés des autres provinces, même en Hollande (1).

Afin de se faire entendre des agriculteurs hollandais qui se livrent à des études philologiques, M. *van Aelbroeck* a eu soin de modifier sa phraséologie et d'assujettir un peu aux formes hollandaises les tournures du dialecte employé dans cette partie de la Belgique où l'usage de la langue française n'est pas exclusif. On voit qu'il tient moins à conserver le caractère originel de sa langue maternelle, qu'à rendre plus facile à ses nouveaux concitoyens du Nord l'intelligence d'un traité véritablement élémentaire. Il sacrifie à ce besoin jusqu'à l'orthographe primitive de ses véritables compatriotes, pour adopter, dans les mots

---

(1) Au 1<sup>er</sup>. janvier 1829, la population totale du royaume des Pays-Bas s'élevait à six millions deux cent quatre-vingt-cinq mille âmes, dont un tiers pour la partie septentrionale (Hollande) et deux tiers pour la partie méridionale (Belgique) : chacune de ces deux parties est représentée par cinquante-cinq députés à la seconde Chambre des États-Généraux.

La partie septentrionale (langue hollandaise) se compose des anciens départemens de l'Empire français, *le Zuiderzée, les Bouches-de-la-Meuse, les Bouches-de-l'Escaut, les Bouches-du-Rhin, les Bouches-de-l'Yssel, l'Ems occidental, la Frise, l'Yssel supérieur.*

La partie méridionale (Belgique) se compose :

1°. Des anciens départemens de l'Empire français, *l'Escaut, la Lys, les Deux-Nèthes, la Dyle* et la *Meuse-Inférieure*, ensemble deux millions et demi, dont la plupart entendent le flamand et le français;

2°. Des anciens départemens français, de *Jemmapes*, de *l'Ourthe*, de *Sambre-et-Meuse*, des *Forêts*, où l'on n'entend ni le flamand ni le hollandais, et où l'on ne parle que français, population d'un million et demi d'âmes.

communs aux deux dialectes, la manière suivie aujourd'hui par les Hollandais; mais il n'a jamais porté trop loin ce scrupule, qui aurait pu l'empêcher d'atteindre, dans la Flandre proprement dite, le but principal que l'auteur s'était proposé.

Le traducteur avait conçu depuis long-temps le projet de publier en français un livre si éminemment utile et si remarquable. Elevé en Flandre, où il fut chargé depuis 1802 jusqu'en 1807 de la direction d'une grande bibliothèque publique (celle de l'École centrale de l'Escaut, à Gand), ainsi que du cours de bibliographie et d'histoire littéraire; plus tard, en relation journalière dans leur pays même avec les écrivains les plus distingués de la Hollande, et possédant les deux langues des Pays-Bas, *Sermones utriusque linguæ*, comme dit Horace (1), il crut pouvoir exécuter ce travail sans y rencontrer aucune difficulté sérieuse. Devenu étranger à la Belgique par un long séjour à Paris, qu'ont à peine interrompu depuis 1807 quelques voyages en d'autres pays de l'Europe, il s'était lié, surtout dans les derniers temps, avec feu M. François de Neufchâteau, fondateur des cours de bibliographie aux écoles centrales, ministre de l'intérieur à l'époque du Directoire, et qui, sous le règne de Napoléon, fut titulaire de la sénatorerie de Bruxelles. Peu de temps avant la mort de cet académicien, président de la Société royale d'Agriculture de Paris, la traduction se trouvait achevée. Toujours plein de zèle pour tout ce qui pouvait contribuer aux progrès de la science agronomique, M. François de Neufchâteau présenta ce travail à la Société savante dont il était un des membres les plus éclairés. M. Cavoleau, à qui nous devons l'excellent traité intitulé *OEnologie française* (2), et M. Michaux si honorablement connu par ses travaux sur la botanique, furent nommés commissaires pour l'examen du manuscrit.

---

(1) Ode 8 du livre 3.

(2) *OEnologie française*, ou Statistique de tous les vignobles et de toutes les boissons spiritueuses de la France, suivie de considérations générales sur la culture de la vigne. Paris, chez madame Huzard, in-8°.

Une lettre de ce dernier, adressée au traducteur, contient ce passage : « M. Cavoleau me charge de vous dire que de concert » avec M. Silvestre, il fera tout ce qui dépendra de lui pour » remplir vos vues, attendu qu'il considère ce travail comme » le plus parfait qu'il connaisse sur l'agriculture de cette » partie de l'Europe. » M. le baron Silvestre, secrétaire perpétuel, écrivit au même traducteur : « Monsieur, il a été » rendu à la Société royale et centrale d'Agriculture un compte » très favorable du Traité sur l'Agriculture pratique de la » Flandre, composé par M. votre oncle et traduit par vous » du flamand en français. Cet ouvrage donne une idée très » avantageuse de l'agronome éclairé qui s'est occupé de sa » rédaction. La publication pourra en être fort utile pour nos » agriculteurs, et la Société ne pourra la voir qu'avec beaucoup » d'intérêt. » Enfin, dans un des rapports des travaux de la Société royale, M. Challan, vice-secrétaire, s'exprime en ces termes : « M. le comte François de Neufchâteau, notre » président, qui nous fait partager les regrets si vifs qu'il » éprouve lui-même de ce que l'état de sa santé ne lui permet » pas d'assister à nos séances, s'y rend cependant présent » autant qu'il le peut, par des communications écrites, que » la Société apprécie ; et c'est par là qu'elle a reçu dernièrement » encore un ouvrage ayant pour titre : *L'Agriculture pratique des Flamands* ; il est écrit dans cette langue : M. van Aelbroeck en est l'auteur, et M. Wallez le traducteur. Ce » travail est le fruit d'une longue expérience acquise dans un » pays où l'agriculture est si florissante : non seulement l'ouvrage dit tout ce qui s'y pratique par rapport à elle, mais » il donne un *Calendrier agricole* détaillé pour les douze mois » de l'année, et il traite beaucoup de questions qui intéressent » l'économie domestique et commerciale (1). »

---

(1) *Mémoires d'Agriculture, d'Économie rurale et domestique*, publiés par la Société royale et centrale d'Agriculture, année 1825, page 49. Paris, madame Huzard.